

AVANCE SUR L'INTERESSEMENT AUX RESULTATS FINANCIERS 2008

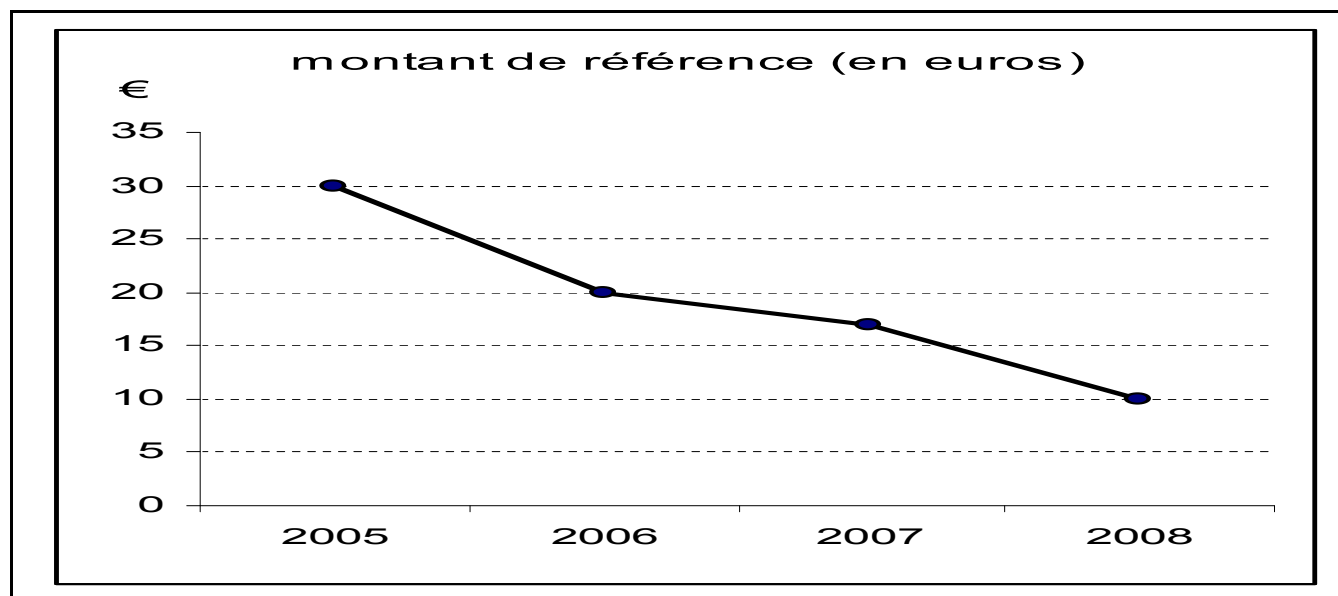
Suite aux nombreuses interventions et aux revendications de FORCE OUVRIERE (notamment courrier adressé à M. LECLERCQ le 26 septembre 2008), la commission paritaire de suivi s'est tenue ce vendredi 24 octobre 2008 dans le cadre de l'accord Renault d'intéressement du 18 décembre 2007, dont FO est signataire. Au cours de cette réunion, il a été annoncé :

Un versement pour le 14 novembre 2008 d'une avance sur l'intéressement aux résultats financiers 2008 de 10 € (*Montant de référence*) par tranche de 100 € sur le brut SS à fin août divisé par 8.

Formule de calcul des droits individuels :

$$\text{Montant de l'avance} = 10 \text{ €} \times \frac{\text{Brut SS paie août}}{100 \text{ €} \times 8 \text{ (mois)}}$$

Rappel



**FO le syndicat toutes catégories
qui défend vos intérêts.**